



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 21 août 2020

Cours d'eau sujets à un risque de développement de cyanobactéries

Les conditions météorologiques actuelles et le faible débit des cours d'eau ardéchois sont favorables au développement de cyanobactéries dans les eaux stagnantes. Ces êtres vivants microscopiques peuvent, en cas d'ingestion, présenter un risque sanitaire pour les animaux domestiques, les jeunes enfants et les personnes fragiles.

Certaines règles de bon sens doivent être respectées pour éviter tout risque d'intoxication aux toxines de cyanobactéries :

- Respectez les interdictions de baignade en vigueur affichées à proximité des lieux de baignade ;
- Ne vous baignez pas dans des zones où de l'eau stagnante s'accumule ;
- Surveillez votre enfant et vérifiez qu'il ne porte pas de galets, bâtons ou flocs à la bouche ;
- Prenez une douche soignée et nettoyez le matériel après utilisation ;
- Dans les eaux stagnantes, tenez votre chien en laisse et ne le laissez pas accéder à la rivière.

Quels sont les symptômes d'une intoxication aux toxines de cyanobactéries ?

Chez l'homme : tremblements, fièvre, douleurs abdominales, nausées, etc.

Chez les animaux domestiques : tremblements, perte d'équilibre, yeux globuleux, bave, vomissement, etc.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX